

Article 8 : Le huitième commandement

CEC 2500-2503

6. Vérité, beauté et art sacré

La vérité est belle par elle-même. Si elle s'exprime par la parole, elle peut aussi trouver d'autres formes d'expression complémentaires, en particulier pour décrire les mystères de Dieu et de l'homme.

Ainsi, Dieu se révèle d'abord par le langage universel de la Création, œuvre de Sa Parole : *la grandeur et la beauté des créatures font, par analogie, contempler leur Auteur*¹.

L'art permet à l'homme, *créé à l'image de Dieu*², d'exprimer la vérité de son rapport à Dieu.

Il est une forme typique d'expression humaine puisqu'au de-là de la recherche des nécessités vitales. Il procède d'un don de Dieu et de l'effort de l'homme. Il est une forme de sagesse pratique qui donne forme à la vérité d'une réalité dans un langage accessible à la sensibilité. Il comporte une certaine similitude avec l'activité de Dieu dans le créé, dans la mesure où il s'inspire de la vérité et de l'amour des êtres. N'ayant pas sa fin en lui-même, il est ordonné et anobli par la fin ultime de l'homme.

La vocation de l'*art sacré* est d'évoquer et de glorifier, la beauté transcendante du Mystère de Dieu et du Christ et de porter l'homme à l'adoration, à la prière et à l'amour de Dieu Créateur et Sauveur, Saint et Sanctificateur. Il revient aux évêques de veiller à la promotion et à la défense de l'art sacré.

¹ Rm 1, 20.

² Gn 1, 26.